

# ANARCHISTES ET JUIFS 1949-1950: LES AFFAIRES CÉLINE ET RASSINIER ...

Abordons maintenant deux affaires qui vont occuper le devant de la scène libertaire. La première concerne Céline, l'auteur de *Voyage au bout de la nuit*, la suivante l'affaire Rassinier aura des répercussions bien des années plus tard.

## Céline et son voyage au bout de la nuit

La question de l'antisémitisme reviendra lorsque le probable retour en France de Louis-Ferdinand Des-touches, alias Céline sera d'actualité. Auteur à succès, célébré pour son *Voyage au bout de la nuit*, il est aussi celui qui a écrit des pamphlets antisémites virulents. Collaborateur, il va suivre l'équipée d'un gouvernement français en exil à Sigmaringen d'où il sera exfiltré et se réfugiera au Danemark. En 1951, amnistié, il rentre en France. *Le Libertaire* va se saisir de la question. Curieusement!

Nous emprunterons l'essentiel de ce qui suit à Floréal et à son blog. Le 15 décembre 1949 s'ouvrait à Paris le procès intenté contre l'écrivain Louis-Ferdinand Céline, alors en exil au Danemark et accusé d'avoir, par ses écrits, «porté atteinte au moral de la nation en temps de guerre». Le comité de rédaction du *Libertaire* va s'intéresser à cette affaire et confier à Maurice Lemaitre, futur poète lettriste, en charge des pages culture, le soin de mener une enquête auprès d'un certain nombre de personnalités de l'époque. Le 13 janvier 1950, dans un article intitulé «Que pensez-vous du procès Céline?», d'où émane une bienveillance certaine à l'égard de l'écrivain, le rédacteur du *Libertaire* présente ainsi son enquête:

*«Le procès de l'auteur du "Voyage au bout de la nuit" est en cours. Fidèles à notre tradition et pensant que ce procès est plus significatif qu'il apparaît à première vue, nous ne laisserons pas passer l'occasion de mettre devant leurs responsabilités tous les petits conspirateurs du silence, tous les "dans son intérêt il vaut mieux pas..." , tous ceux qui ne veulent pas se mouiller, en un mot. Nous poserons la question bien franchement: Que pensez-vous du procès intenté à Louis-Ferdinand Céline?».*

Après avoir énuméré les accusations lancées contre Louis-Ferdinand Céline (lettres parues dans la presse de la collaboration, relations littéraires avec l'Allemagne, position prise contre la Résistance, fuite sous protection allemande, antisémitisme virulent), Maurice Lemaitre conclut son article en ces termes: «Céline a sans doute à se justifier, voire même à répondre de certaines "maladresses"», mais à se justifier devant qui? devant quoi? Sous une autre forme, une autre occasion, réapparaît la critique anarchiste de la justice bourgeoise. La question de la responsabilité et de l'engagement antisémite et collaborationniste de Céline est réduite à des «maladresses»! Le nombre de réponses à son appel ainsi que la qualité de leurs auteurs est intéressant et montre que le *Libertaire* à cette époque est vraiment au contact du monde de la culture. On y trouve les noms de Jean Paulhan, Louis Pauwels, Albert Paraz, écrivain et ami de Céline, Albert Béguin, directeur de la revue *Esprit*, Charles Plisnier, Aimé Patri, Paul Rassinier présenté «ex-concentrationnaire», Paul Lévy, directeur de l'hebdomadaire *Aux écoutes*, Marcel Aymé, ainsi que la rédaction du *Populaire* une publication socialiste de l'époque. Il s'y dégage une certaine unanimité pour célébrer le talent littéraire de l'accusé, son génie même, pour certains, et estimer que ce procès est inutile, ridicule ou même honteux. Seuls Plisnier et Béguin prennent leurs distances. Pour le premier, Céline est «l'un des plus grands pourrisseurs de la conscience libre». Pour le second, après le *Voyage*, Céline n'a plus écrit une ligne valable: «Tout le reste est divagation d'un cerveau malade ou ignoble explosion de bassesse. Tout antisémitisme est répugnant, mais celui de Céline, gluant de bave rageuse, est digne d'un chien servile».

Dans le numéro suivant du *Libertaire*, Lemaitre continue son plaidoyer en faveur de Céline: «*Le procès fait à Céline est un procès de sorcellerie*». Ce dernier a d'ailleurs envoyé au *Libertaire* un message où l'on peut lire ceci: «*Cher ami. Voilà qui fait du bien dans l'état crevant où je me trouve! et la meute au cul nom de Dieu! Quel hallali! Dix ans qu'on me traque. Pante, voué à toutes les routes du monde! Quelle vie! de cachots en huttes glacées! Ah, «Hors la loi», cher Libertaire, c'est moche! Surtout vioque - cinquième fois grand-père, vous imaginez! Ils vont quand même me passer bientôt au pal, j'imagine. - Je suis promis à la foule - animal d'arène - la foule, la plus grande hypocrite du monde. Je voudrais me traîner là-bas pour voir, si je peux... mais je suis à bout... à plus tenir debout... même pour la curée faut encore une bête à peu près sur pattes! Je voudrais pourtant les voir en face... Votre bien amical, L.-F. Céline*». Dans ce numéro on trouve les noms d'André Breton, Jean Galtier-Boissière, directeur du *Crapouillot*, Albert Paraz, Jean Dubuffet, René Barjavel, Gaëtan Picon, Morvan Lebesque, futur collaborateur du *Canard enchaîné*. Seul Breton prend ses distances: «*Mon admiration, ne va qu'à des hommes dont les dons [...] sont en rapport avec le caractère. C'est vous dire que je n'admire pas plus M. Céline que M. Claudel, par exemple. Avec Céline, l'écœurement pour moi est venu vite; il ne m'a pas été nécessaire de dépasser le premier tiers du "Voyage au bout de la nuit", où j'achoppai contre je ne sais plus quelle flatteuse présentation d'un sous-officier d'infanterie coloniale. Il me parut y avoir là l'ébauche d'une ligne sordide*». Cette enquête prend fin avec le numéro du 27 janvier 1950. Un encadré signé par la rédaction précise «*qu'il ne s'est jamais agi pour nous de défendre Céline, non plus de l'attaquer. Simplement, à travers son cas, nous avons voulu nous élever contre les procès d'opinion*». Précisant cela, les rédacteurs expriment par ailleurs le fait qu'un «*certain nombre de lecteurs trouvait qu'on en faisait trop*» et terminent avec cette phrase pour le moins curieuse si ce n'est choquante en l'état: «*Mais nous n'admettons pas que les juges qui condamnent les insoumis, les objecteurs, qui gardent en prison les mineurs, condamnent un homme qui au moins a eu, lui, le courage de ses opinions*». Dans le même numéro on trouve cette fois les noms d'Albert Camus, de Benjamin Péret, d'Alain Sergent et de Jean-Gabriel Daragnès, peintre et illustrateur, ami de Céline. Si les deux derniers se rangent aux côtés de Céline. Péret et Camus font montre d'une opposition radicale. Pour Péret: «*Toute son œuvre constitue une véritable provocation à la délation et, de ce fait, devient indéfendable à quelque point de vue qu'on se place car la poésie ne passe pas, quoi qu'en disent ses thuriféraires, par la bassesse et l'ordure*». Le poète s'insurge contre «*une campagne de «blanchiment» des éléments fascistes et antisémites qui se développe sous nos yeux*». Camus abonde dans ce sens: «*[...] Mais vous ne m'en voudrez pas d'ajouter que l'antisémitisme, et particulièrement l'antisémitisme des années 40, me répugne au moins autant. C'est pourquoi je suis d'avis, lorsque Céline aura obtenu ce qu'il veut, qu'on nous laisse tranquilles avec son cas*».

Cinq militants du groupe Sacco-Vanzetti de la *Fédération anarchiste* interviennent alors, dans le même numéro: «*En admettant même que Céline ait "la meute au cul", écrivent-ils, cette meute ne nous paraît pas comparable à celle qui s'acharne contre les persécutés sociaux d'Espagne, de Bulgarie, de Bolivie, de Grèce, d'Europe orientale, des Indes, du Vietnam ou, sans aller si loin, d'Afrique du Nord et de France (voir mineurs, déserteurs, etc...), ce sont ceux-là, ces lampistes, ces révolutionnaires, ces inconnus sans panache, qu'il est dans la tradition du Libertaire de défendre et non ceux qui ont le mépris de la masse, ceux qui sont bien assez grands pour se tirer des mauvais draps dans lesquels ils se mettent*».

En conclusion de cet épisode je ne peux que me demander où sont passés les juifs exterminés. Vraiment oubliés? C'est bien ce que l'on va voir avec le chapitre suivant consacré à la «*question*» Rassinier.

### **Un livre, les camps, les chambres à gaz et un débat**

Il ne s'agit pas ici de faire le procès de Paul Rassinier, d'autres l'ont fait et bien mieux que je ne pourrais le faire. A cet égard le travail de Nadine Fresco est incontournable. Il s'agit de comprendre comment et pourquoi le milieu anarchiste et proche a été si longtemps ouvert à son discours. Pour cela il faut se replonger dans l'atmosphère politique et intellectuelle du moment. La guerre est terminée, le nazisme a été vaincu et plus que vaincu il a été éliminé. Le monde est en train d'être partagé entre les puissances victorieuses. La conférence de Yalta en février 1945 en a jeté les bases. Les vainqueurs ont fait un procès aux vaincus à Nuremberg du 20 novembre 1945 au 1<sup>er</sup> octobre 1946. Les anarchistes qui ont traversé la guerre sont enfermés dans la tragédie espagnole qui avait commencé par un été révolutionnaire trop bref en 1936 et au cours de laquelle les staliniens avaient joué leur partie mortifère. Franco est toujours au pouvoir. La tentative du Val d'Aran (octobre 1944) a tourné court sous la pression du gouvernement français qui reconnaît le gouvernement franquiste en 1946. Une guérilla qui n'avait jamais cessé depuis la fin de la République espagnole va durer jusqu'en 1975. Les milieux marxistes anti-staliniens rescapés, qui se regroupent, sont eux obsédés par la tentative de comprendre ce qui s'est passé après Octobre 17. Qu'est-ce qu'est vraiment le monstre stalinien dont l'ombre s'est abattu sur l'Europe orientale, bien loin de la Russie traditionnelle?

C'est dans ce contexte difficile, tragique qu'apparaît à la fin des années quarante Paul Rassinier avec sa mémoire particulière des camps de concentration. Il n'est pas un inconnu. Il a navigué depuis le début des années vingt entre les milieux communistes oppositionnels, les pacifistes et les anarchistes. Son passage au camp de Buchenwald a fait de lui un anticommuniste viscéral. Cette attitude, partagée par nombre de libertaires, agit comme un bouclier contre toute critique.

Il publie son premier livre *Le passage de la ligne* dont *La Révolution prolétarienne* (n°28 juillet 1949), revue syndicaliste révolutionnaire, publie un extrait. En chapeau, cette revue parle de «notre ami Rassinier» qui est resté en tant que pacifiste «fidèle à lui-même» et a écrit un «récit à la fois objectif et explicatif dont ceux qui le liront ne manqueront pas de dire qu'il nous change de ce que nous avons lu jusqu'à ce jour et qu'il nous ramène au sens de l'humain». C'est là qu'apparaît ce qui va être le point d'achoppement du débat: «le national-socialisme, les S. S. étaient revenus à ce moyen classique de coercition et les détenus l'avaient d'eux-mêmes rendu plus mauvais encore».

Dans le *Libertaire* (4 mai 1951) un encart avertit qu'un procès en correctionnelle s'est ouvert à l'encontre de Paul Rassinier auteur du *Mensonge d'Ulysse* et d'Albert Paraz qui en a écrit la préface (cet ouvrage est toujours aujourd'hui disponible en ligne). Le *Libertaire* déclare: «Que Paul Rassinier sache cependant que nous ne serons pas les derniers à prendre la défense de son livre. Nous sommes à ses côtés contre les manœuvres fascistes dont il est l'objet». Concernant ce livre un débat animé a déjà eu lieu dans les colonnes du *Libertaire* quelques mois auparavant. Dans son ouvrage, Nadine Fresco a fait le portrait de Rassinier, militant anarchiste au parcours pour le moins fluctuant et sujet à caution. De notre côté nous nous limiterons au débat qui eut lieu alors à partir du 17 novembre 1950. La rédaction du journal averti le lecteur quant à la teneur de l'article signé par René Michel. Il est possible, dit-elle, de trouver excessifs les conclusions de l'auteur, fruits d'une expérience précise et douloureuse.

Arrêtons-nous un instant sur ce livre qui, après une période d'oubli, reviendra sur le devant de la scène dans l'affaire Faurisson.

Rassinier, militant libertaire, multi-cartes tant il navigue dans divers milieux politiques, met par écrit son expérience d'emprisonné dans le camp de Buchenwald puis de Dora de janvier 1944 à avril 1945. Le livre contient deux parties, celle racontant son passage dans ces camps et l'autre. La deuxième partie est consacrée à la littérature concentrationnaire, c'est celle-là qui fera florès dans le camp des négationnistes. Mais l'article de Michel concerne autre chose. Il dénonce le fait que, pour Rassinier, il y a des légendes à détruire telles que «celle du sadisme systématique de la S.S., celle du caractère bénéfique des bureaucraties politiques de prisonniers qui administraient plus ou moins ouvertement les camps. En somme, les S.S. seraient moins méchants qu'on ne l'a dit, et les bureaucrates déportés beaucoup plus». Selon Michel, la thèse de Paul Rassinier est celle-ci: le bureaucrate, voilà l'ennemi. Cependant ils sont d'accord sur un plan, c'est le rôle semi-clandestin de l'administration du camp par les détenus: «Il est exact qu'il ait eu partout, sur la base de l'administration intérieure des camps par les déportés eux-mêmes, création d'une bureaucratie qui entretenait des rapports avec des comités politiques, nationaux, ou droit commun, les membres de la première étant membres des seconds et vice-versa. Ainsi la bureaucratie officielle se doublait de bureaucraties clandestines qui intriguaient, frappaient, luttaient, dénonçaient pour conquérir le pouvoir intérieur. Il est exact que la situation matérielle des bureaucrates était hautement privilégiée, avec des inégalités telles que nous n'en connaissons pour ainsi dire pas dans la vie normale. Tandis que les uns vivaient dans le luxe, des multitudes périssaient dans la famine, la misère». Mais ce n'est pas sur ce sujet que la discussion tourne au conflit.

Pour Michel, Rassinier affirme que si le camp avait été géré par les seuls SS la situation aurait été moins difficile pour la masse des prisonniers. R. Michel se prononce, en fin de son article, en faveur de la bureaucratie en ces termes: «Je me prononce de bonne foi et en pleine indépendance pour la bureaucratie, pour la domination de cette bureaucratie par les politiques libertaires et pour le maintien de cette domination par tous les moyens. Dussent les puristes hurler au scandale». Les réactions ne vont pas tarder. D'abord celle de Rassinier lui-même dans le numéro du 15 décembre 1950. Il remarque d'abord que plus l'information circule plus on s'aperçoit que les camps de concentration ne sont pas seulement allemands. Puis il reproche à Michel de justifier en tant qu'anarchiste les «prévôts des prisons» et nie qu'il y ait une contradiction entre le fait d'affirmer que «les SS auraient permis à tout le monde de survivre et que c'est l'instinct de conservation qui a fait des bureaucrates les assassins de leurs camarades». Il reproche aux bureaucrates des camps de ne pas «s'être contentés des 1800 calories qui leur étaient allouées comme à tout le monde». Sur la même page Michel se défend d'être en faveur des bureaucrates dans le camp et contre à l'extérieur. «L'action dans les camps de concentration de peut pas être autre chose qu'une action défensive, négative en ce sens mais

*tout de même de première importance puisqu'il s'agit de préserver l'existence même des éléments travailleurs révolutionnaires».*

Cette discussion provoque un grand nombre de réactions. Trois d'entre elles vont être publiées dans le dernier numéro de l'année 1950. Il y aura celle d'André Arru de Marseille, de Blondel du groupe de Bologne et de Maurice Laisant qui bien que n'ayant pas lu le livre de Rassinier veut débattre de ce qu'il a lu dans le *Libertaire*. Sauf Blondel qui témoigne de son passage à Buchenwald et raconte comment la bureaucratie du camp lui a sauvé la vie ainsi que le rôle positif qu'elle joua dans la libération du camp, Arru comme Laisant discutent d'un point de vue théorique. Arru allant jusqu'à dire que *«que les conditions de prisonnier ne sont pas nouvelles et que Biribi, le bagne, les centrales n'avaient rien à envier aux camps nazis»*. Il faut bien remarquer que l'on est très loin, trop loin, des camps d'extermination. Il faut aussi remarquer que dans cette dispute il n'est fait à aucune occasion mention des juifs. La mémoire est telle morte à ce moment-là? Pourtant dans le livre de Rassinier il est fait mention d'eux à plusieurs reprises. Prenons le temps de nous y arrêter.

L'essentiel de cette deuxième partie est la prise à partie de trois auteurs, David Rousset, Louis Martin-Chauffier et Eugen Kogon. Ce dernier, journaliste allemand, politiquement centriste, a été emprisonné à Buchenwald de septembre 1939 à la libération du camp. Louis Martin-Chauffier a été arrêté pour faits de résistance en avril 1944 et envoyé à Bergen-Belsen. David Rousset, quant à lui est trotskyste, durant l'occupation il participe à la reconstitution du *Parti ouvrier internationaliste*. Il est arrêté et déporté à Buchenwald en octobre 1943 et s'évade en mai 1945. Il publie en 1946 *l'Univers concentrationnaire*, puis en 1947 un roman, *Les jours de notre mort*. En 1949, il dénonce, à partir de la loi soviétique sur le code du travail correctif, un système général d'internement de masse qui prendra par la suite le nom commun de goulag, ce qui lui vaudra le fait d'être dénoncé comme un écrivain hitlérien. Tous les trois sont donc d'anciens prisonniers.

Ce qui les oppose à Rassinier recoupe seulement en partie le débat précédent. Au-delà de la question du rôle bénéfique ou pas de la gestion des camps par les prisonniers eux-mêmes, c'est celle de la fin de ces camps qui est posée. Contestant les dires de ces trois auteurs P. Rassinier dit: *«on voit que, partant des camps de concentration entendus comme moyens de mettre les opposants hors d'état de nuire, on peut aisément en faire des instruments d'extermination par principe et broder à l'infini sur le but de cette extermination»*, il ajoute ceci: *«Si on a décidé que le but des camps était d'exterminer, il est bien évident que le travail n'entre plus que comme un élément négligeable en lui-même dans la théorie de la mystique exterminatrice»*. Nous voyons bien là qu'il s'agit en fait de ce qui prendra le nom par la suite de négationnisme. Rassinier appuiera par la suite sa position en affirmant à propos des chambres à gaz: *«Il est encore trop tôt pour prononcer un jugement définitif sur les chambres à gaz: les documents sont rares, et ceux qui existent, imprécis, incomplets ou tronqués, ne sont pas exempts de suspicion»*. Il revient plus loin sur cette question: *«Mon opinion sur les chambres à gaz? Il y en eut: pas tant qu'on le croit. Des exterminations par ce moyen, il y en eut aussi: pas tant qu'on l'a dit»*. Dans ce livre n'apparaît nulle part le fait que les Juifs, en tant que juifs, étaient l'objet primordial de ces exterminations et que cela correspondait au dessein fondamental du nazisme, libérer le monde de cette *«engeance»*.

**Pierre SOMMERMEYER.**

-----